



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSdM  
tenue en vidéoconférence le LUNDI 7 FÉVRIER 2022**

---

**Étaient présents:**

Administration :	Stéphane Abran, directeur
Enseignantes :	Julie St-Pierre Catherine Grégoire Josée Vaillancourt Emmanuelle Racine-Gariépy
Parents :	Élisabeth Pelletier, présidente Geneviève Guéritaud-Dodin Benoit Valverde Daniel Herrera Hasna Rouighi
Élèves	Maxence Guindon
Personnel :	Noura Bennani, technicienne du service de garde
Autres :	Shannon Joutel, coordonnatrice, OPP Catherine Vidal, représentante Fondation école FACE Fabien Welp-Barr, membre de la communauté / GB EMSB

**Étaient absents :**

Evaskye Lajoie, repr. élèves

---

**1. Présences et vérification du quorum**

À 18h01, la présidente constate quorum et ouvre la séance.

**1.a. Mot de la présidence**

En un bref retour sur la dernière rencontre, la présidente rappelle les règles élémentaires de courtoisie et d'ouverture qui président à tout débat constructif. Les membres de la présente assemblée sont ici pour chercher des solutions ensemble et non pour nourrir des affrontements. Elle demande que chacun garde ceci en tête lors de ses interventions.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

On ajoute un point 6.e. *Fontaines d'eau potable* (en complément au point 6.d.). On modifie l'ordre

des points pour passer le 9.a. *Rapport des élèves* en début de rencontre.

L'ODJ comme modifié est proposé par Catherine Grégoire, secondé par Hasna Rouighi. Adopté sans opposition.

### **3. Adoption du PV de la séance extraordinaire du 1er et séance ordinaire du 14 décembre 2021**

Correction de quelques coquilles.

PV du 1er décembre 2021 : proposé par Julie St-Pierre, secondée par Josée Vaillancourt. Adopté sans opposition.

PV du 14 décembre 2021 : proposé par Geneviève G-Dodin, secondée par Catherine Grégoire. Adopté sans opposition.

### **4. Suivis à la liste d'actions du 14 décembre 2021**

Voir Annexe A.

### **5. Période de questions du public / Zone de réflexion**

En l'absence de membres du public, ce point est passé.

### **9.a. Rapport des élèves**

Le représentant des élèves rappelle que cette année marque le retour en activité du Conseil des élèves après 2 ans de pause forcée, et que ce redémarrage requiert une dose d'énergie et d'inventivité décuplées par les mesures sanitaires toujours en cours. L'événement de Noël et celui de la Saint-Valentin doivent être adaptés pour éviter les contacts. Une enseignante souligne que, si les mesures sanitaires mettent des bâtons dans les roues des initiatives des élèves, ceux-ci font preuve d'une grande créativité et les en félicite.

La représentante OPP intervient pour proposer des activités centrées autour de la bienveillance, où la participation des élèves du secondaire serait fortement appréciée par les parents qui ne peuvent plus autant intervenir dans l'école en raison des mesures sanitaires. Elle les invite à contacter Alexis Kronström-Richard, avec qui elle-même travaille ces différents projets.

### **6. Affaires courantes de l'école**

#### **6.a. Point du service de garde**

La technicienne indique qu'elle commence à planifier les sorties et activités des journées pédagogiques (JP) 2022-2023. Elle s'appuie pour cela sur les chiffres de fréquentation de cette année :

- JP du 24 septembre (journée "Western" à l'école) : 110 inscriptions à l'activité / 12 inscriptions sans participation à l'activité
- JP du 15 octobre (sortie escalade) : 138 / 6
- JP du 1er novembre (sortie quilles) : 123 / 12

- JP du 26 novembre (animation à l'école) : 114 inscriptions, tous les élèves ont pu en profiter finalement
- JP du 6 décembre (journée "activités maison") : 154 élèves en tout
- JP du 3 janvier (journée pyjama / rentrée) : 80 inscriptions, JP finalement annulée en raison des restrictions sanitaires
- JP du 28 janvier : 95 inscrits
- JP 11 février (animation maison) : 78 inscrits

La technicienne rappelle qu'une année scolaire compte 20 JP, dont 3 immédiatement à la rentrée et 3 immédiatement à la fin des classes, auxquelles très peu voire pas de familles inscrivent leur enfant. Il reste donc 14 JP à programmer. Elle propose pour 2022-2023 d'en organiser 7 à l'école ("activités maison") et 7 en sortie. Les éducatrices sont enthousiastes.

Un parent demande si ce sont toujours les mêmes enfants qui doivent renoncer aux activités : la technicienne indique que c'est très variable, il n'y a pas de schéma. Les familles choisissent selon leurs moyens et l'envie des enfants. Le parent insiste sur le fait qu'il serait souhaitable de pouvoir financer la participation des enfants dont la famille ne peut pas les inscrire aux activités, mais la technicienne et la direction rappellent qu'un tel financement n'existe pas : le service de garde doit s'autofinancer entièrement.

Le représentant du CÉ FACE au CP demande si, à FACE, il y a eu des cas de mauvaise identification des adultes venant récupérer les enfants au service de garde -- un enjeu qui existe dans d'autres écoles. La technicienne répond que non : à FACE, il y a Murielle, éducatrice au service de garde, qui connaît l'intégralité des parents et saurait attribuer un enfant à son gardien dans le noir !

### **6.b. Sorties éducatives modifiant l'horaire & campagnes de financement**

Ont été approuvées par courriel le 16 décembre 2021 suite à la révision de la présentation du document :

- 4e année / 22 février : atelier sur la Nouvelle-France (0\$ pour les élèves)
- 1er-2e année / 17 mars : Maison-Théâtre (0\$ pour les élèves)
- 5e année / 28 avril : sortie IMAX & Centre des sciences (0\$ pour les élèves)
- 1er-2e année / 4 mai : Maison-Théâtre (0\$ pour les élèves)

proposées par Benoit Valverde, secondé par Geneviève G-Dodin. Adoptées à l'unanimité.

Sont approuvées ce soir :

- Maternelle / 8 avril : sortie CEPSUM (0\$ pour les élèves)
- 5e année / 14 février : Théâtre de Beloeil (0\$ pour les élèves)

proposées par Elisabeth Pelletier, secondée par Josée Vaillancourt. Adoptées à l'unanimité. On souligne à quel point les enfants sont heureux de retourner en sorties.

### **6.c. "Un livre à moi" - Banque TD**

La direction présente les deux livres offerts cette année par la Banque TD aux élèves de maternelle et 1<sup>re</sup> année, dans le cadre de sa campagne annuelle pour favoriser la lecture (1 livre pour l'année 2020-2021, 1 livre pour l'année 2021-2022). Comme la rencontre est en ligne, on ne peut malheureusement pas feuilleter les livres : *Le costume de Malaika* de Nadai L. Hohn et *l'Anniversaire* de Robert Munsch. On rappelle que dans la mesure où il est indiqué, dans les petits caractères au verso

de chaque livret, que ces livres sont fournis par un commanditaire privé, le CÉ est tenu d'approuver le don. Il est proposé par Emmanuelle Racine-Gariépy, secondée par Hasna Rouighi. Adopté sans opposition.

#### 6.d. Suivis liés aux mesures sanitaires

Suite à un échange de questions/réponses entre le *Governing Board EMSB* et le Service des Ressources matérielles (SRM) du CSSDM, on demande ce qui se passe si les lecteurs de CO<sub>2</sub> indiquent le dépassement du seuil considéré acceptable par le MEES, mais que l'ouverture des fenêtres rend le confort thermique inadéquat, puisque clairement, aucune directive n'est donnée sur la priorité à accorder dans ce cas. La direction indique qu'en janvier, la plupart des élèves et du personnel portaient tuques et mitaines en classe.

*Question du GB EMSB : Cafeteria- has there been a CO2 reader installed there. If not will one be installed? Are the windows able to be opened in the cafeteria to circulate the air?*

**Réponse du SRM :** Il n'y a pas de lecteurs de CO<sub>2</sub> qui seront installés dans les cafétérias, seulement dans les locaux d'apprentissage. La cafétéria a des fenêtres ouvrantes pour assurer la circulation de l'air.

*Question du GB EMSB : With the cold weather, a parent brought up the fact the if the heating runs on high, windows can remain opened without feeling the cold, as this is how the building was designed to create air circulation. Is this something that is being done?*

**Réponse du SRM :** Concernant la température des locaux, lorsque la directive d'ouverture des fenêtres est appliquée telle que suggérée, il ne devrait pas y avoir de diminution drastique de température. Nous demandons d'ouvrir les fenêtres de quelques millimètres à l'arrivée des élèves, de maintenir si le confort thermique est adéquat. Les lecteurs dans la classe servent à s'ajuster.

Une enseignante signale que lorsqu'un local est pourvu de fenêtres des deux côtés (par ex. 201), il est facile de maintenir un courant d'air qui fera baisser très vite le taux de CO<sub>2</sub> mesuré en bas de 1000ppm ; dans le cas d'un local "classique" avec fenêtres d'un côté, porte de l'autre, on laisse la porte ouverte pour que l'air circule.

La direction rappelle que le SRM garde les moyennes quotidiennes, et fait donc abstraction des pics qui dépassent parfois 1500ppm. Un parent rétorque que 1500ppm est de toute façon un seuil complètement arbitraire choisi par le CSSDM, et qu'il est environ deux fois supérieur aux seuils considérés dans l'industrie du bâtiment. Il rappelle que le taux de CO<sub>2</sub> mesuré dans l'air ambiant représente la quantité d'air frais présent dans le local, dans le cas d'une ventilation ajustable de façon adéquate.

#### 6.e. Fontaines d'eau potable & suivi sur la qualité de l'eau

Un parent rappelle qu'il y a quelques années, l'ensemble des sources d'eau potable avait été condamné pour plusieurs mois en raison de présence de plomb dans l'eau en quantité supérieure aux seuils minima acceptables.

*Question du GB EMSB : Are the water fountains all potable? It was brought up that there used to be signs on certain fountains that they should not be used and they seem to no longer be there? Can all fountains be used equally, and if not can we indicate it clearly on which ones we should not use?*

**Réponse du SRM :** Concernant la qualité de l'eau, les fontaines sont conformes. Des affiches seront réinstallées pour indiquer que la fontaine est potable. Certaines fontaines situées sur les lavabos dans les classes ont été retirées. Elles ne sont plus utilisées pour boire l'eau.

L'eau des lavabos dans les corridors, dans les classes, dans les toilettes est seulement pour le lavage des mains.

**Question du GB EMSB :** Pour quelle raison **est-ce** que les fontaines **n'étaient pas conformes** et le sont maintenant? **Est-ce** le niveau de plomb dans l'eau ou de bactéries? **Est-ce qu'il y a eu des tests** de qualité d'eau tel que requis par Règlement sur la qualité de l'eau potable ([RQEP](#))?

**Réponse du SRM :** Pour le plomb dans l'eau, nous suivons les directives du MEQ. Suite aux analyses :

Le robinet dans une classe qui n'était pas conforme après une minute d'écoulement est désormais utilisé uniquement pour le lavage des mains.

Les becs de fontaines (à même les lavabos) dans les classes sont condamnés. Ces points d'eau ne sont pas essentiels. Il y a suffisamment de points d'eau dans les aires communes.

Un point non conforme dans une cuisine a désormais un filtre pour le plomb dans l'eau.

En ce qui concerne le RQEP, c'est la ville qui est régie par cette réglementation. Au niveau de l'école, nous devons maintenir la qualité de l'eau. En ce qui concerne les bactéries, nous demandons des rinçages du réseau d'alimentation lors des retours de congé et à l'entrée scolaire. Le chlore résiduel (provenant de la ville) protège du développement bactérien.

## 7. Affaires courantes du CÉ

### 7.a. CSSDM-EMSB : Protocole d'entente

Aucun progrès à ce jour. La direction rappelle toutefois que les derniers ajustements relèvent aussi des deux Directions générales, celle du CSSDM n'étant pas encore officiellement en poste. La personne occupant le poste par intérim ne prendra aucune décision à cet égard. La direction souligne que l'ébauche actuelle est très technique et centrée sur les aspects administratifs ; elle ne fait que confirmer par écrit ce qui se fait déjà.

### 7.b. Budgets du CÉ & mesures 15024

On rappelle que 400\$ de budget de fonctionnement restent à dépenser pour 2021-2022. Décision remise à une séance subséquente.

### 7.c. Répartition des montants en mesures protégées

La répartition des montants et leur affectation sont présentées dans le tableau fourni. On en souligne la très grande précision. Elisabeth Pelletier propose l'adoption, secondée par Julie St-Pierre. La répartition des mesures protégées 2021-2022 est adoptée sans opposition.

### 7.d. Frais de surveillance 2021-2022

La direction rappelle qu'ils restaient à adopter pour l'année en cours et qu'ils sont requis par la structure du bâtiment (cafétéria loin de la cour, nombreuses ailes séparées), qui nécessite de très nombreux surveillants sur les 2 périodes de dîner. Il s'agit d'un montant forfaitaire de 210\$ / élève pour l'année scolaire entière, au primaire comme au secondaire, SAUF POUR les élèves de maternelle et les élèves du primaire inscrits à temps plein au service de garde. L'école maintient une possibilité de dispense pour les élèves qui ne mangeraient *jamais* à l'école -- et ne

participeraient donc pas aux activités proposées sur l'heure du lunch.

Les frais seront à payer d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022 ; l'année prochaine ils devraient être facturés au mois d'octobre ou novembre.

Les membres parents font remarquer que ce nouvel état de compte sera une surprise de taille pour plusieurs : les parents d'élèves ont-ils compris que la facture qu'ils ont payée en début d'année ne comprenait pas les frais de surveillance ? Il est permis d'en douter. Ils suggèrent fortement que la facture soit accompagnée d'une lettre explicative. La direction acquiesce et enverra une proposition à la secrétaire et la présidente pour relecture.

Les frais de surveillance tels que présentés sont proposés par Geneviève G-Dodin, secondée par Benoit Valverde.

## **8. Rapport de la direction**

C'est bientôt la semaine des enseignants, plusieurs activités de reconnaissance seront programmées. Rien de plus à signaler.

## **9. Rapport des autres membres**

### **9.a. Conseil des élèves**

Ce point a été traité en début de séance.

### **9.b. Point des enseignants**

- Report du Grand Concert vocal du 18 février au 8 avril. En effet, ce concert est accompagné par un orchestre de musiciens professionnels, son financement relève donc de la présentation en public (entrée payante).
- concerts de Noël en vidéo : beaucoup d'habits de concert manquants ! Les enseignants ont passé l'éponge pour cette fois, mais seront intraitables pour les concerts de juin. Un parent fait remarquer que jusqu'ici, les polos de concert étaient vendus aux rencontres parents-enseignants, qui se tiennent désormais en ligne. Il faudrait trouver une nouvelle façon de faire, on suggère de multiplier les communications à l'approche de la fin d'année (courriel général de la direction adjointe, courriel personnalisé des enseignants à chacun de leur groupe, feuille dans l'agenda).
- reprise des pièces de théâtre en secondaire 4 et 5
- vente des chandails kangourou terminée (financement du bal des finissants)
- AQJM : 6 élèves de 5e année se sont qualifiés pour la demi-finale en mars

### **9.c. Représentant du *Governing Board* EMSB**

Beaucoup de questionnements et d'inquiétudes autour des niveaux de CO2 et de l'eau potable. Également longue discussion au sujet des frais de surveillance.

Les membres du *Governing Board* s'interrogent sur la publication des PV des séances du CÉ : on indique que ceux-ci continuent à être publiés sur le site de l'école, une fois approuvés.

### **9.d. Comité de parents CSSDM**

Deux rencontres dans les 2 derniers mois : celle de décembre au sujet du PTRDI, celle de janvier principalement autour des enjeux du délestage et de la présence des parents dans l'école pour

pallier les besoins. Également une présentation sur l'implantation des maternelles 4 ans, qui est tributaire de la place physique disponible dans les écoles -- bien souvent absente sur l'île de Montréal.

Au sujet du PTRDI, le déménagement annoncé de l'école Laurier pour rénovations majeures soulève des passions, les parents de cette école estimant que le bâtiment en cours d'aménagement pour recevoir le primaire de FACE serait adéquat étant donné sa proximité géographique, par opposition à l'école FACE qui n'a pas de territoire désigné et pourrait aller "n'importe où ailleurs". Les confrontations sont nombreuses et les parents mécontents, mais le CSSDM maintient le statu quo.

### **9.g. OPP**

La coordonnatrice annonce plusieurs activités pour la semaine des enseignant-e-s (vidéo, bannières). Des ateliers de Bienveillance sont en cours dans les classes de maternelle et du primaire. L'arbre de bienveillance a été rebâti au couloir du 105. La journée du Chandail rose sera le 23 février, chaque membre du personnel recevra un T-shirt. Dévoilement du Banc des copains à cette occasion. Affiches d'Élise Gravel en cours de lamination. Verdissement : boutures fournies par les parents de l'OPP, les enseignants sont invités à venir au local de Michelle Vachon pour prendre ce qui leur plaît. Planification du FACEstival en cours pour le mois de juin, rendue complexe par l'incertitude quant à la situation sanitaire et aux mesures en place à ce moment. Projet de grand ménage dans la cour et peinture des marelles par les parents au printemps.

### **9.h. Fondation**

- La vente des DVD de Noël a été un grand succès, et la Fondation rentre dans ses frais. Les parents achètent cette année l'ensemble des concerts pour 18\$, et sont invités à arrondir à 25\$ en faisant un don -- la très grande majorité a fait ce choix. Un seul bémol : le concert des maternelles EMSB n'a pas été enregistré, car la date n'en avait pas été publiée. Il n'en existe donc qu'une captation en caméra unique. Les parents de ces enfants seront remboursés de leur achat.
- La Fondation finance des ateliers d'arts plastiques en 6e année : environ 5h par classe, pour un total de 30 heures en tout.
- Projet de "Bourses pour projets" en début d'année civile afin de faire connaître la Fondation auprès des enseignants.

### **10. Affaires diverses**

Rien à signaler.

### **11. Levée de séance**

À 19h52, l'ordre du jour étant épuisé, la présidence décrète la levée de la séance, sans opposition. Prochaine rencontre : 22 mars, en ligne.

---

Geneviève Guéritaud-Dodin  
21 février 2022

## ANNEXE A

### LISTE DE TÂCHES suite à la séance du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue en visioconférence le **MARDI 14 DÉCEMBRE 2021**

#	Action	Responsable	Échéance	Statut
1	Partager le PV de la séance du 1er nov. 2021 sur le site web de l'école	Direction	FÉVRIER	Fait
2	20210928 - Envoyer le document Programme Beaux-Arts à l'ensemble des membres	Direction	NOVEMBRE	En révision
3	20210928 - Inviter les membres de la communauté ciblés par l'assemblée à se joindre au CÉ	Présidence	NOVEMBRE	À faire
7	20210928 - Émettre des propositions d'affectation pour les budgets du CÉ (400\$ fonctionnement)	Tous	DÉCEMBRE	
8	20210928 - Émettre une recommandation à l'attention du CSSDM au sujet de la date du déménagement du primaire	Tous	FÉVRIER	Caduc
9	20210621 - Revoir le schéma et l'offre d'activités lors des JP du sdg de l'école	Direction Tech. sdg	MARS	En cours

#### DOSSIERS À SUIVRE :

- 20190128 - Projet éducatif : Moyens de mise en oeuvre
- 20210426 - Entente : Suivi conjoint avec GB EMSB sur la progression des négociations entre les deux CSS (comité bipartite ou document partagé)
- 20210125 - Suivi sur la demande d'apaisement de la circulation (dos d'ânes) sur la rue University